



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil qui se déroulera dans la salle du conseil communal le

lundi 24 novembre 2025 à 19h30.

pour délibérer sur les points suivants :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Fabrique d'Eglise de Lesterny - Budget 2026
2. Redevance sur la location du compteur d'eau et sur la consommation d'eau de la distribution publique : exercice 2026
3. Règlement sur les conditions de location et d'utilisation des vélos avec assistance électrique (VAE)
4. Statuts administratifs et pécuniaires : modifications
5. Assemblée générale extraordinaire d'ORES Assets du 11 décembre 2025 - Approbation de l'ordre du jour
6. Assemblée générale ordinaire d'ORES Assets du 11 décembre 2025 - Approbation de l'ordre du jour
7. Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale SOFILUX du 15 décembre 2025 - Approbation de l'ordre du jour
8. Assemblée générale extraordinaire de la Société Intercommunale BEP CREMATORIUM du 16 décembre 2025 : Approbation de l'ordre du jour
9. Assemblée générale ordinaire de la Société Intercommunale BEP CREMATORIUM du 16 décembre 2025 : Approbation de l'ordre du jour
10. Assemblée générale ordinaire de l'intercommunale VIVALIA du 16 décembre 2025 - Approbation de l'ordre du jour
11. Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ECETIA du 16 décembre 2025 : Approbation de l'ordre du jour

Points supplémentaires

12. Assemblées générales stratégique et extraordinaire d'IDELUX Développement du 17 décembre 2025
13. Assemblées générales stratégique et extraordinaire d'IDELUX Eau du 17 décembre 2025 : approbation des ordres du jour
14. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Environnement du 17 décembre 2025
15. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Finances du 17 décembre 2025
16. Assemblée générale stratégique d'IDELUX Projets publics du 17 décembre 2025
17. Communications

Nassogne, le mercredi 19 novembre 2025.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général

Quentin PAQUET

Le Bourgmestre

Marc QUIRYNEN